

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances, et de la
souveraineté industrielle, énergétique et
numérique

Arrêté du 27 octobre 2025

fixant la composition et le fonctionnement du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2025.

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2017 relatif aux modalités d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2017 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Vu l'arrêté du 9 juillet 2025 autorisant, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe du corps des adjoints administratifs de l'Institut national de la statistique et des études économiques, au titre de l'année 2025,

Décide

Art. 1^{er} - Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, ouvert au titre de l'année 2025, est composé comme suit :

Présidente :

Mme Sophie PLANSON Attachée statisticienne principale de l'Insee

Membre :

M. Stéphane CAMMINADA Attaché statisticien principal de l'Insee

Membres suppléants :

Mme Nelly DOS SANTOS Contrôleuse principale de l'Insee
M. Jean-Philippe RATHLE Attaché statisticien de l'Insee

Art. 2. – En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par M. Stéphane CAMMINADA, attaché statisticien principal de l'Insee.

Art. 3. – M. Stéphane PAGNAT, responsable de la section Concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Nicie BOMBI, gestionnaire du concours.

Art. 4. – Le directeur général de l’Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l’exécution de la présente décision.

Fait le 27 octobre 2025

Pour le ministre de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

Le directeur général de l’Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : F. LENGLART